COLLEGE GEORGE SAND
2351, avenue René Cassin
73290 LA MOTTE SERVOLEX
Tel : 04 79 26 05 66
Fax : 04 79 26 05 47

Année Scolaire 2023-2024

Section Sportive Scolaire Aviron

(Partenariat entre le collège George Sand et le Club Nautique Chambéry Le Bourget du Lac)

En complément de l'Education Physique et Sportive, cette pratique optionnelle va permettre à l'élève de développer une motricité spécifique, accompagnant sa croissance et participant à la construction de sa personnalité. Au collège G. SAND, la section sportive est ouverte sur les quatre années (6e,5e,4e et 3e).

Objectifs de formation:

- Permettre à l'élève de s'épanouir et ***d'atteindre son plus haut niveau de pratique***.
- ***Développer la culture du travail en équipe***, l'aviron étant avant tout un sport collectif. ***La notion de groupe va être essentielle***. Partager avec les autres des objectifs communs sur le plan humain et sportif. Agir ensemble, être à l'écoute, se respecter, accepter les différences.
- ***Rendre l'élève autonome, capable d'assurer des responsabilités individuelles ou collectives***. L'aviron étant une activité de pleine nature utilisant du matériel fragile et coûteux, l'élève devra apprendre et respecter les règles de fonctionnement, de sécurité et de déplacement sur l'eau.

Organisation :

Les créneaux de pratique de l'aviron sont intègrés dans les horaires scolaires et le mercredi après-midi dans le cadre de l'Association Sportive du collège (UNSS).

- **Lieu d'entraînement :** Club d'aviron du Bourget du lac (CNCB : Club Nautique Chambéry le Bourget).

- **Créneaux horaires :**

  - **En 6ème :** mardi de 13h30 à 15h45. L'objectif de cette 1ère année est la découverte de l'activité, du projet sportif pour une validation à l'entrée en 5ème. Disposant d'une licence fédérale les élèves peuvent également venir sur le créneau d'entrainement de la catégorie le samedi. Dans le cadre de l'Association Sportive, une rencontre scolaire proposée par trimestre le mercredi après midi.

  - **En 5ème et 4ème :** vendredi de 13h30 à 15h45 et le mercredi de 13h30 à 16h15 .
    Pour construire son projet de performance l'élève doit pouvoir rajouter un entrainement le weekend.

  - **En 3ème :** les créneaux seront fixés suite à la réunion du mois de mai avec les dirigeants et responsables sportifs du CNCB.

Remarque : Ces horaires peuvent être modofiés car tributaires des horaires des lignes de bus régulières ONDEA.

- **Transport** : Selon les horaires, Bus public ONDEA ou moyens personnels ou bus spécial.

  Remarque : Il est possible d'apporter son pique-nique et d'utiliser des micro-ondes.

- **Encadrement :**

Entraîneurs du club, brevetés d'état.

Règles de fonctionnement :

- Cette section aviron ne peut fonctionner sans le partenariat d'un club fédéral. Le CNCB est idéalement placé pour nous accueillir. En contrepartie votre enfant doit adhérer au club, le montant de cette adhésion s'élève à : 100€ en 6ème, 120€ en 5ème , 140€ en 4ème et au montant de la cotisation CNCB en 3ème.

Pour information, le coût de la licence versé à la Fédération Aviron est de 50 €. De plus cette adhésion donne la possibilité à votre enfant de participer aux entraînements et compétitions du club.

- Adhérer à l'Association sportive du collège est obligatoire afin de représenter le collège aux compétitions scolaires (UNSS), *peu nombreuses (de 2 à 4 selon la catégorie et le niveau de votre enfant)*. Le montant de cette adhésion est de 20 €.

- Le règlement intérieur de l'établissement s'applique au fonctionnement de cette section : Absences, inaptitudes, écart de comportement…

- Une appréciation trimestrielle sera notifiée sur le bulletin.

- *Une réunion trimestrielle sera mise en place par le CNCB afin de faire un bilan,de présenter les objectifs à venir et de façon plus générale de développer le contact avec les familles.*

- En fin de chaque année scolaire la commission de maintien constituée du chef d'établissement, de l'enseignant d'EPS coordonnateur, des entraîneurs, statuera sur le maintien ou l'arrêt de la pratique dans le cadre de la section.

Modalités de recrutement :

- Se procurer au secrétariat ou sur le site du collège le dossier de canditature, le compléter et le remettre au secrétariat .
- **Pour les élèves entrant en 6ème , ainsi que les élèves tous niveaux hors secteur** : date de retour du dossier de candidature le vendredi 26 mai

  Matinée porte ouverte au CNCB le mercredi 24 mai, insription auprès de joan.sardano@cncbaviron.com

Pour les élèves du collège George Sand entrant en 5ème : date de retour du dossier le vendredi 23 juin
(à l'issue des stages de découverte aviron proposés par le collège en juin)

Pour les élèves du collège George Sand entrant en 4ème : date de retour du dossier le vendredi 16 juin.
(Rame en 5ème et moment d'échange sur le projet sportif)

Si votre enfant est retenu en section aviron il n'est pas nécessaire de faire une demande de dérogation

La Principale
Nathalie VIGNE-PAULHAN

Le coordonnateur de la section sportive aviron
Denis VIQUERAT